

Avis de constitution

SOCIETE « SELEAMAT ACADEMY SARL »

Siège Abidjan, Bingerville, abatta, Lot 1143, Ilot 110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SELEAMAT ACADEMY SARL »

Objet :

- Solutions de transformation et de formation ;
- Formation ordinaire intra et inter-entreprises ;
- Formation sur mesure et à la certification ;
- Formation à distance ;
- Formation en alternance pour emplois et insertion professionnelle ;
- Digital Learning (e Learning) ;
- Conférences d'actualités - séminaires ;
- Formation en validation des acquis de compétences et de l'expérience ;
- Conseils et ingénierie de formation ;
- It Learning ;
- Formation en situation de travail.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- La location et la vente de tous biens meubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, abatta, Lot 1143, Ilot
110

Dirigeant(s) M KOUACOU AKA INNOCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00454 du 14/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06577/GTCA/RC/2025 du 14/02/2025

